

L'union sacrée élus, techniciens des OSP et agents des services de l'Etat pour la mobilisation des ressources

FICHE | MOBILISATION DES COTISATIONS

1 | Les parcs à vaccination de bétail assurent la santé financière de l'Ucoper Kalalé



En 2013, les cotisations des membres de l'UCOPER Kalalé se montaient à 1,8 millions FCFA. En 2015, elles atteignaient 4,2 millions FCFA, grâce à l'action coordonnée des élus, des techniciens et des animateurs endogènes, au partenariat entre l'OSP et les services techniques de l'Etat, à la transparence dans la gestion des fonds et à leur répartition équitable entre les différentes instances de l'Union.

Les ressources de l'UDOPER et de ses démembrements proviennent principalement des unités économiques (marchés à bétail, fabriques de pierres à lécher, de fromage, mini-laiteries, retenues d'eau, ferme agropastorale, pharmacies vétérinaires, points de vente des aliments à bétail...) à la rentabilité incertaine, des parts sociales (l'équivalent des actions) en voie d'instauration, des cartes de membres et surtout des cotisations, à raison de 2000 FCFA par adhérent et par an.

Le dispositif mis en place par l'UCOPER Kalalé pour récupérer ces montants que ne versent pas spontanément les éleveurs, consiste à encaisser les cotisations des adhérents lors des séances de vaccination du bétail. Il s'agit d'un système de collecte basé sur le capital de l'éleveur : son bétail.

Des équipes composées d'élus, dont les secrétaires d'arrondissement, d'animateurs endogènes et de techniciens de l'OSP d'une part et des agents des services étatiques d'élevage de la commune voire d'autres communes et des vétérinaires privés d'autre part, se déploient dans les parcs à vaccination pendant le mois que dure la campagne.

De l'information des éleveurs à l'identification des lieux de rassemblement, la gestion des fonds, chaque activité, chaque décision fait l'objet de consultations entre adhérents, élus et représentants des services techniques.

► **LA DÉMARCHE ET LES PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE : INFORMER, EXPLIQUER, ANTICIPER, COORDONNER, ENCAISSER LES COTISATIONS, RENDRE COMPTE EN TOUTE TRANSPARENCE, RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT**

Deux acteurs, un message et un objectif : rassurer l'éleveur

En prélude à la campagne, les vétérinaires et les chefs de poste, organisent des rencontres d'information et de sensibilisation des éleveurs à Kalalé, le chef-lieu de la commune. Ils déroulent le calendrier vaccinal et expliquent le bien-fondé du traitement des animaux et les risques liés au refus de les présenter pour les soins. Lors de leurs tournées de sensibilisation, les élus et les techniciens de l'UCOPER tiennent le même discours. Cela rassure les membres de l'OSP et facilite leur adhésion à la campagne. L'équipe UCOPER aborde aussi les sujets de préoccupation des éleveurs : pourquoi cotiser ? A quoi servent les cotisations ? Comment les structures doivent-elles gérer les cotisations ? Quelle est la clef de répartition des cotisations ? Outre les causeries débats, l'UCOPER utilise aussi les radios communautaires pour faire passer ce type de message.

Le choix consensuel du lieu de rassemblement pour la vaccination par les éleveurs dans les villages

Chaque village détermine le sien par consensus. Il existe 133 aires de rassemblement dans la commune de Kalalé. Elles accueillent deux séances de vaccination l'an: la première en juin et la seconde en décembre. Des plaques matérialisent avec précision ces aires. Ce qui permet de les sécuriser en les soustrayant à l'appétit foncier d'exploitants agricoles. Ainsi préservés, ces lieux de rassemblement deviennent aussi des lieux de pâture.

La mise en confiance des éleveurs et la lutte contre la dissimulation des animaux

Elu président de l'UCOPER Kalalé en 2015, Adam Chabi Adam enfourche sa motocyclette et se rend sur les lieux de rassemblement. L'OSP lui fournit le carburant et assure sa prise en charge à raison de 500 FCFA/jour . L'élue devance l'équipe de vaccination, vérifie l'effectivité de la présence des animaux. Certains éleveurs en dissimulent parfois quelques-uns, prétextant le coût élevé de la vaccination. Les zones frontalières sont particulièrement surveillées pour

éviter leur franchissement pendant cette période. Les vaccinations commencent toujours des frontières vers l'intérieur du pays, jamais le contraire. Cette stratégie permet aussi de repérer les éleveurs "absentéistes". Des équipes les traquent plus tard pour traiter leurs animaux et récupérer leurs cotisations.

Adam Chabi Adam, président Ucooper Kalalé, à propos de l'importance de la supervision des campagnes de vaccination par les élus



« Ce que je fais n'est inscrit nulle part dans nos textes, mais la supervision des séances de vaccination est absolument nécessaire. Ça permet de voir clair. Il ne faut pas attendre que les problèmes se posent pour vouloir les résoudre à la dernière minute et tout gâter au lieu d'arranger. Quand je me rends sur les aires de vaccination, c'est pour apporter des réponses aux questions que se posent les éleveurs. Malgré tout ce que nous faisons, certains doutent de l'efficacité de notre organisation. Je constate aussi l'invasion de nos aires de vaccination par des champs d'igname. Ce sont autant de problèmes que j'essaie de résoudre. En dernier lieu, ma présence vise à atténuer les critiques de nos membres qui reprochent au président de ne jamais se rendre chez eux, en brousse. Il ne faut pas attendre que les gens vous fassent ce type de reproche, car c'est une honte. »

La collecte et le versement des cotisations en toute transparence

Les techniciens et les animateurs UCOPER collectent les fonds. Ils sont suppléés par les vétérinaires, qui récupèrent les cotisations auprès de chaque membre de l'UCOPER, en plus des montants qu'ils encaissent pour les comprimés, les vaccins et le traitement des animaux. Ils disposent d'une fiche fournie par l'UCOPER. Cet outil facilite la traçabilité des fonds.

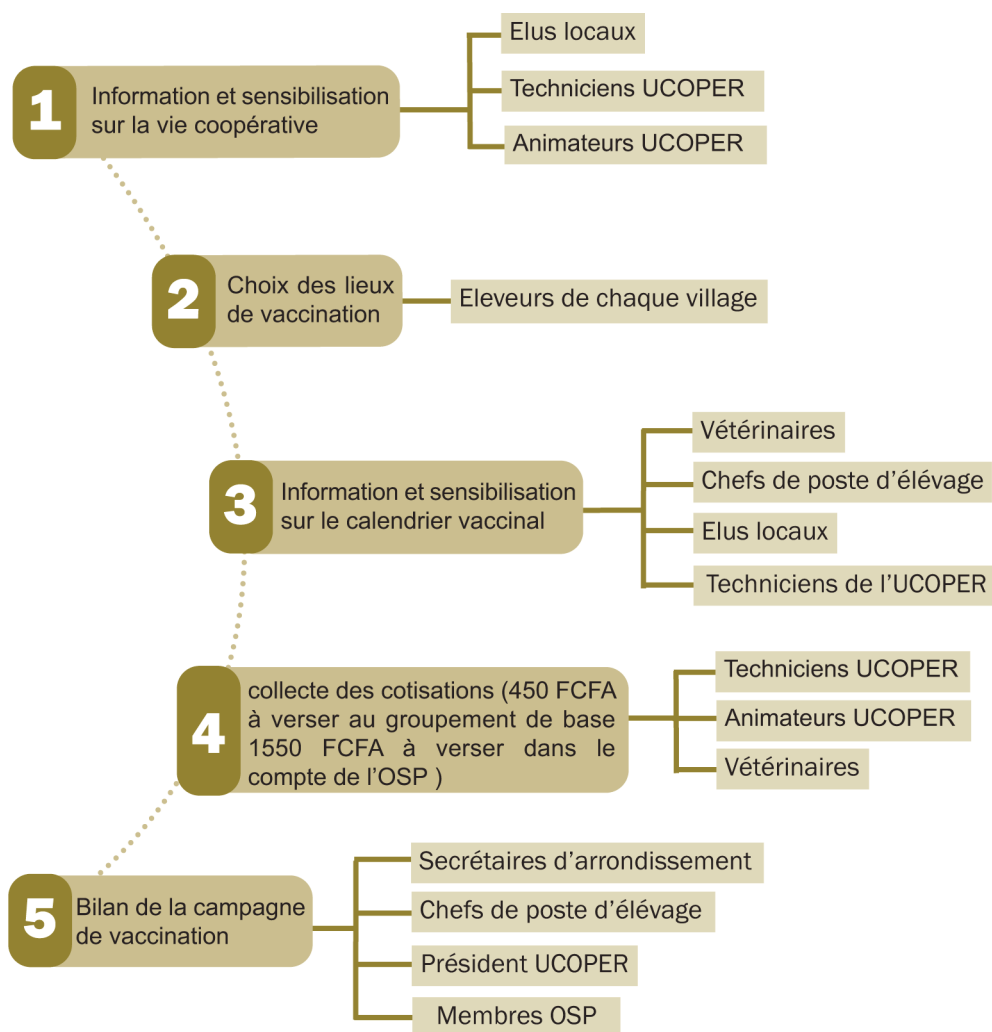
La rencontre bilan de la campagne de vaccination et de mobilisation des cotisations des membres

A la fin de la campagne de vaccination, qui dure généralement un mois, tous les secrétaires d'arrondissement, les chefs de poste d'élevage répondent à la convocation du président de l'UCOPER au chef-lieu de la commune. Le responsable de l'OSP mentionne dans son bilan l'effectif du bétail présenté, le nombre d'animaux vaccinés, le montant des cotisations par arrondissement et leur répartition. Déduction faite des 450 FCFA sur les 2 000

FCFA versés par cotisant, et remis au groupement de base sur l'aire de vaccination, le trésorier général de l'UCOPER reçoit en public les 1 550 FCFA restants qu'il verse dans le compte de l'OSP. L'UDOPER et l'ANOPER, les deux faitières reçoivent leur quote part par chèque, là aussi pour assurer la traçabilité.

Les présidents et secrétaires d'arrondissements, présents aux rencontres bilan répercutent à leur tour l'information à la base, contribuant ainsi à l'instauration de la confiance entre élus, membres et techniciens.

Schématisation du rôle des acteurs



► UNE APPROCHE MUTUELLEMENT AVANTAGEUSE POUR L'UCOPER KALALÉ ET LE SERVICE TECHNIQUE D'ÉLEVAGE DE LA COMMUNE

Le couplage séances de vaccination et collecte des cotisations accroît les ressources financières de l'UCOPER Kalalé, améliore sa visibilité et sa crédibilité. Ces fonds, à raison de 350 FCFA par cotisant versés à l'OSP, permettent de financer l'organisation des assemblées générales ordinaires, les séances de sensibilisation et de formation des techniciens et animateurs endogènes et les tournées des élus. L'organisation puise dans ces ressources pour faire face à la contrepartie de la coopération suisse en cas de retard de paiement, pour assurer la mise en œuvre de son plan opérationnel annuel et pour le versement des salaires

de ses agents. L'UCOPER Kalalé envisage aussi la construction de son siège sur fonds propres, avec l'appui de l'UDOPER.

La forte mobilisation des éleveurs lors des séances de vaccination profite aussi au système de santé animale. Bien que la vaccination du bétail soit une fonction régaliennne de l'Etat béninois, les vétérinaires reconnaissent que sans la mobilisation de l'UDOPER et de ses démembrements, ils parviendraient difficilement à atteindre leurs objectifs. De 45 000 bovins vaccinés en 2007, la commune de Kalalé en comptait 101 000 en 2015.

► LEÇONS DE L'EXPÉRIENCE : UNE BONNE CONNAISSANCE DU MILIEU ET DES HOMMES, CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des leaders engagés, connaisseurs du milieu

L'UCOPER Kalalé compense le faible esprit coopératif de ses membres par l'engagement de ses élus. Ancien bouvier, le président, pièce maîtresse du dispositif de collecte des cotisations, a su bâtir un solide réseau relationnel au sein de toutes les catégories d'éleveurs. Il parvient ainsi à déceler ceux ayant dissimulé leurs animaux. Grâce à l'aura dont il jouit et à sa bonne connaissance de l'effectif des troupeaux de chaque éleveur, il confond ceux qui regroupent leurs animaux pour payer 2000FCFA de cotisation par famille tout en considérant chaque membre comme adhérent individuel à l'UCOPER. Il les sensibilise sur le caractère personnel de l'adhésion et du paiement de la cotisation.

D'une approche bureaucratique à une approche participative

Au Bénin, la vaccination du bétail remonte à une trentaine d'années. Jusqu'à une période récente, le chef de poste désignait l'arrondissement où devaient se retrouver tous les éleveurs. Le lieu choisi devait remplir deux conditions : la disponibilité du logement du vétérinaire et une aire pour la vaccination. Les éleveurs n'appréciaient guère la formule. Ils devaient parfois mettre cinq jours à rejoindre le lieu de vaccination sans aucune garantie de pouvoir faire pâturer leurs animaux sur le site. Les lieux de rassemblement

proches des villages, choisis par les éleveurs, ont considérablement accru le nombre d'animaux présentés à la vaccination et par ricochet le montant des cotisations versées.

Un outil adapté : le cahier UCOPER

Il permet d'assurer la traçabilité des paiements. En l'absence de cet outil, par le passé, les élus soupçonnaient les vétérinaires de détournement de fonds. Chaque chef de secteur possède une fiche dite de rassemblement où sont inscrits les noms des éleveurs avec en face le montant versé. Lors des bilans avec les techniciens de l'UCOPER, l'équipe de suivi connaît exactement le nombre d'éleveurs reçus par agent technique, ceux qui ont versé leurs cotisations et les mauvais payeurs.

Réduire la pression financière sur l'éleveur en programmant le paiement des cotisations à la campagne de vaccination

Afin de tenir compte des ressources limitées des éleveurs, le paiement des cotisations se fait lors de la campagne de juin, moins coûteuse que celle de décembre. En fin d'année, les animaux sont déparasités et traités contre la péripneumonie contagieuse et la pasteurellose. En juin, un seul vaccin est administré.